

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2017

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du «Rapport de gestion sur les comptes consolidés» de l'exercice 2016
2. Présentation du rapport du Réviseur d'entreprises
3. Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2016
4. Affectation du résultat de l'exercice 2016
5. Nominations statutaires
6. Décharge à donner aux administrateurs
7. Rémunérations des administrateurs et des membres des Comités spécialisés
8. Prolongation de l'autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions
9. Divers

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à € 69.214.204. La somme de € 69.214.204 est à la disposition de l'Assemblée générale.

Votre Conseil propose le paiement d'un dividende à hauteur de :

**€ 1,22 brut par action, (2015: € 1,10 brut par action)
soit € 1,037 net par action, après retenue à la source de 15%.**

Cette proposition représente une augmentation de 10,9% par rapport au dividende de l'exercice précédent.

Le dividende sera payé le 15 mai 2017.

L'affectation suivante est proposée :

Aux actionnaires, au titre de dividende (23.913.594 – 3.865.470 = 20.048.124 actions x € 1,22)	24.458.711*
Au poste « Autres réserves »	17.755.493
Au poste « Résultat reporté »	27.000.000
TOTAL	69.214.204

* sous réserve d'un nombre d'actions propres inchangé

PROPOSITION DE NOMINATIONS STATUTAIRES

1. Proposition de renouveler les mandats des administrateurs suivants :
 - M. Ernst-Wilhelm CONTZEN, administrateur non-exécutif, pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2018.
 - M. Jo SANTINO, administrateur exécutif, pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2018.
 - M. Frank WAGENER, administrateur non-exécutif, pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2018.

2. Proposition de nommer un nouvel administrateur :
 - M. Jürgen VANSELOW, administrateur non-exécutif, pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire ayant lieu en 2018.

3. Proposition de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises :

Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte arrive à échéance le 24 avril 2017.
Il est proposé de le renouveler pour une durée d'une année.

REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES DES COMITES SPECIALISES

Rappel de la situation actuelle :

Rémunération du Conseil d'administration :

- Indemnité annuelle fixe brute de € 40.000 par administrateur et de € 65.000 pour le président
- Jeton de présence de € 2.500 par administrateur et de € 5.000 pour le président

Rémunération des membres des Comités spécialisés

- Jeton de présence de € 2.500 pour les membres et de € 5.000 pour le président.

NB: Le Conseil d'administration a décidé que Luxempart prendrait en charge la TVA de 17% sur la rémunération des administrateurs

Composition des Comités :

Audit, risques et compliance	Nomination et rémunération
E. W. Contzen, Président M. Detaille F. Gillet J. Penning (jusqu'au 24.04.2017)	F. Wagener, Président P. Drion J. Elvinger

PROLONGATION DE L'AUTORISATION POUR LA SOCIETE D'ACQUERIR SES PROPRES ACTIONS

Rappel de la situation actuelle :

- Le pair comptable des actions rachetées, y compris les actions que la Société aurait acquises antérieurement et qu'elle a toujours en portefeuille, ne pourra dépasser 30% du capital souscrit
- Prix minimum par action : € 1,00
Prix maximum par action : € 75,00.

Luxempart détient 3.865.470 actions propres (16,2% du capital).